

Séminaire de Poitiers des 27 et 28 mai 2010
Intervention de Mme Sonia Dubourg-Lavroff, Directrice des relations
européennes, internationales et de la coopération (DREIC)

Mme la Rectrice,
Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Président de l'Université de Poitiers, Président de la
Commission des relations internationales et européennes de la CPU,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Je me réjouis particulièrement de la tenue de ce séminaire qui était attendu depuis longtemps par nous tous, et qui a pour objet d'aborder les outils et les objectifs permettant de développer l'internationalisation des universités – vaste sujet que nous n'épuiserons pas mais que nous aborderons à partir des préoccupations qui sont les vôtres et de manière la plus concrète possible. Nous représentons ici, à Poitiers, les forces vives de l'international académique. La qualité des participants est là pour le démontrer.

Je tiens à remercier en particulier Jean-Pierre GESSON et ses collaborateurs, de la CPU ainsi que de l'Université de Poitiers, pour son organisation, son efficacité et la chaleur de son accueil, que vous connaissez tous.

En effet, je tenais absolument à vous rencontrer, afin de pouvoir échanger avec vous sur vos attentes et vos besoins, désormais dans le contexte de la LRU qui vous permet, mais aussi vous oblige, à vous doter d'une réelle stratégie qui permette de vous positionner à l'échelle internationale. De cela, Patrick HETZEL, que je salue amicalement, vous en parlera mieux que quiconque, sur un plan stratégique.

Nous avons choisi, en concertation étroite avec la CPU et la DGESIP, d'aborder quelques-uns des thèmes qui nous intéressent et nous concernent particulièrement, avec des regards et des expériences

européennes et hors Europe. Le MAEE et l'ARF sont parmi nous, comme acteurs reconnus de l'internationalisation de notre enseignement.

Les ateliers retenus (la question de la mutualisation et de l'intégration de vos établissements à des réseaux ; la problématique des outils à mobiliser pour renforcer votre attractivité ; les liens entre mobilité étudiante et insertion professionnelle) seront des moments d'informations partagées et d'échanges de bonnes pratiques. Le thème des diplômes internationaux, sur lequel nous échangerons demain, sera riche d'enseignements, nous en tirerons des pistes d'action importantes pour l'avenir.

Ma direction est très présente à Poitiers car elle a contribué à l'organisation et participe à l'animation du programme. Je les remercie.

Un mot en ce qui concerne le positionnement de la DREIC vis-à-vis des universités et de vous, vice-présidents et services en charge des relations internationales.

Vous êtes en contact régulier voire quotidien avec les services du ministère, à la DGESIP, à la DGRI ou à la DREIC, chacun pour ce qui les concerne. Mais je sais bien que le positionnement de la DREIC vis-à-vis des universités n'est pas toujours très lisible. C'est pourquoi je rappellerai rapidement le rôle de ma direction au sein du ministère, que l'on peut résumer en 3 points :

- elle coordonne les politiques européenne, internationale et de coopération des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- elle favorise le développement des échanges et de la coopération avec les systèmes scolaires, universitaires et de recherche étrangers. A cette fin, nous contribuons à la préparation des accords bilatéraux ainsi qu'à l'élaboration des projets conduits dans le cadre des organisations européennes ou internationales compétentes ;

- elle apporte son concours à la DGESIP et à la DGRI pour la définition des mesures nécessaires à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous sommes donc au service des ministres et des autres directions, généralement en lien avec nos opérateurs (2E2F, CIEP, CampusFrance, CNOUS...), pour initier, soutenir et piloter.

Notre rôle est donc d'accompagner votre action à l'international, en liaison étroite et constante avec les partenaires que je viens de citer. J'ai choisi de mettre l'accent sur deux volets illustrant ce rôle :

1. Nous contribuons à créer un cadre juridique et institutionnel favorable :

- je pense à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur par le processus de Bologne auquel la DREIC contribue activement, en liaison avec le groupe des experts de Bologne dont je salue l'action d'explication et de diffusion efficaces ;
- je pense aussi à la négociation des accords intergouvernementaux de coopération bilatérale, très nombreux, que la DREIC prépare et négocie pour le compte de notre ministre.

2. Nous jouons le rôle d'invitation au démarrage de certains projets pilotes ou innovants :

- je cite à titre d'exemple l'exportation de notre savoir-faire universitaire par le biais de consortia d'universités (vous entendrez une présentation de l'USTH à Hanoi qui entre dans ce cadre) ;
- je pense aussi aux appels d'offre pour les diplômes conjoints qui seront abordés demain.

Sur tout cela, nous avons deux jours pour échanger et approfondir ensemble. Je vous remercie, et je cède la parole à Jean-Pierre GESSON.